ANNULATION DU CONSEIL MUNICIPAL

****

ATTENTION

Le Conseil Municipal de la Commune qui devait se réunir le

JEUDI 20 octobre 2022

à 20 H 30

Hôtel de ville, salle des mariages – 45, rue de la Mer à Luc-sur-Mer

En séance publique

EST ANNULE

Des difficultés techniques sur certains points de l'ordre du jour expliquent cette annulation.

Tout est mis en œuvre pour convoquer à nouveau le Conseil municipal dans les meilleures conditions et dans les plus brefs délais.

Comptant sur la compréhension de tous,

*Diffusé le **19 octobre 2022***